

IRAC en bref

NUMÉRO 26.3 AUTOMNE 2004



Un plan d'action pour le Canada

Christopher T. Fillingham, OAA, FRAIC
Président



À l'IRAC, nous partons du principe fondamental que le développement social et culturel d'une nation, sa prospérité et sa faculté de créer de la richesse sont intrinsèquement liés à l'excellence en architecture et en design urbain. Nous ne sommes pas

seuls : de nombreux pays reconnaissent l'importance croissante de l'excellence en ces domaines. Pour la soutenir, certains d'entre eux ont élaboré des politiques visant à sensibiliser davantage le grand public à l'importance de l'environnement bâti sur les plans individuel, urbain et national. De telles politiques, en retour, ont pour effet de guider les autorités publiques et de les aider à prendre des décisions éclairées en matière de développement des collectivités et des villes. En somme, le bon design répond aux besoins de la société.

Nous considérons que les architectes sont des conseillers de confiance. Dans l'exercice de leur profession, ils savent adopter une approche globale, faire montre de créativité tout en tenant compte de multiples exigences et en intégrant diverses disciplines, et assurer la santé et la sécurité publiques.

L'IRAC est d'avis que les citoyens canadiens doivent participer pleinement à la création de leur environnement bâti. Il croit en outre qu'une politique de l'architecture permettra de se pencher non seulement sur les questions générales d'architecture et de design urbain qui touchent tous les citoyens, mais également sur celles qui touchent tout particulièrement le Canada.

En 2002, le rapport final du Groupe de travail du Premier ministre sur les questions urbaines, *La stratégie urbaine du Canada: Un cadre d'action* dégageait certaines tendances qui ont des incidences importantes sur l'avenir de notre pays :

- la croissance continue de la population dans les zones urbaines, qui exige de nouvelles infrastructures;
- la nécessité de revitaliser les centres urbains et de créer des collectivités durables sur le plan de l'environnement;
- le nombre croissant d'immigrants, dont la diversité pose un défi au développement des collectivités;
- le vieillissement de la société, qui accroît les besoins en matière de soins de santé, d'établissements de santé, d'habitation et de services sociaux;
- le manque crucial de logements à prix abordable dans les principales agglomérations du Canada.

L'IRAC entend élaborer une politique modèle de l'architecture pour le Canada, qui tienne compte des forces de la profession et du contexte dans lequel elle s'exerce. Une politique d'une telle importance ne saurait être élaborée sans le concours des divers intervenants de l'industrie du design et de la construction. L'IRAC mènera donc un processus de consultation auprès de ces derniers, ce qui favorisera la création de partenariats entre la profession architecturale, les pouvoirs publics, l'industrie de la construction et les Canadiens de toutes les couches de la société. Tous les efforts seront déployés pour faire en sorte que le pays se distingue par l'excellence de son architecture et de son design urbain.

Les consultations porteront principalement sur les quatre objectifs suivants de la politique modèle :

- 1) faciliter, soutenir et améliorer la qualité de vie des Canadiens;
- 2) réaliser la durabilité environnementale;
- 3) contribuer à l'enrichissement de la culture et du patrimoine canadiens;
- 4) promouvoir l'innovation et la recherche.

Diverses activités devront être menées en vue de souligner l'excellence en architecture et en design urbain et d'y sensibiliser la population. L'IRAC espère qu'une politique modèle de l'architecture :

- suscitera un débat public sur le rôle et l'importance de l'architecture et du design urbain au Canada;
- incitera divers intéressés à s'impliquer dans les domaines de l'architecture, du design urbain et de l'urbanisme;
- aidera les diverses instances à élaborer des normes architecturales appropriées;
- aidera tous les décideurs engagés dans des projets de construction à élaborer des pratiques exemplaires;
- convaincra les commissions scolaires et les ministères provinciaux et territoriaux de l'éducation d'ajouter à leurs programmes d'études la présentation de notions d'architecture et d'urbanisme.

Cette politique sera le fruit de la collaboration de nombreux individus, groupes, organismes et gouvernements intéressés par l'avenir des collectivités et de leurs bâtiments publics et privés.

À titre de concepteurs de bâtiments et de centres urbains, et dans le contexte du rôle qu'ils assument, les architectes sont responsables de satisfaire les besoins des utilisateurs, des promoteurs et des décideurs tout en se souciant de la protection de l'environnement. Ils doivent à cette fin s'assurer de la durabilité et de la beauté des bâtiments et des villes; prévoir des pratiques durables au chapitre de la gestion des déchets, de l'entretien et de l'approvisionnement; utiliser de plus en plus de matériaux de construction recyclables et contenant de moins en

L'INSTITUT ROYAL
D'ARCHITECTURE
DU CANADA

*Porte-parole de
l'architecture et
des architectes
du Canada*

**Conseil d'administration
de l'IRAC — 2004-2005**

Président
Christopher Fillingham, FRAIC

Premier vice-président
Yves Gosselin, MIRAC

Deuxième vice-président
Vivian Manasc, FRAIC
Regional Director for
Alberta/NWT

Présidente sortant de charge
Bonnie Maples, FRAIC

Directeurs régionaux
Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)
Andrew Wach, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)
Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Vacant
(Est et Nord de l'Ontario/
Nunavut)

Paule Boutin, MIRAC
(Québec)

Edmond Koch, FRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows
Brian Sim, PP/FRAIC

Conseil canadien des écoles uni-
versitaires d'architecture
(CCÉUA)
Georges Adamczyk

Comité éditorial
Yves Gosselin, MIRAC
Frank D'Ambrosio, MRAIC
Robert Mellin, MRAIC
Stephen Pope, MRAIC

Directeur général
Jon Hobbs, MRAIC

Rédactrice en chef
Sylvie Powell

Le siège social de l'IRAC est situé
au 55, rue Murray, bureau 330
Ottawa ON K1N 5M3

Tél. : (613) 241-3600
Télec. : (613) 241-5750

Courriel : info@raic.org

www.raic.org

moins de produits toxiques; réduire le plus possible la consommation énergétique.

L'IRAC croit que l'adoption d'une politique d'architecture par divers gouvernements et organismes reconnaîtra l'importance de l'architecture et du design urbain et améliorera la qualité de vie au pays. Les Canadiens doivent exiger l'excellence en archi-

ture mais ils doivent également comprendre que celle-ci ne relève pas uniquement des compétences de l'architecte et qu'elle requiert l'engagement de tous les citoyens. Ensemble, nous tissons l'avenir du pays. L'architecture doit être issue d'un souci du résultat final et du legs que nous laisserons aux générations futures.



Inscription aux activités de formation continue de l'automne 2004

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur les nouveaux cours de formation continue offerts par l'IRAC à l'automne 2004, à l'adresse www.raic.org.

• DDCC 101 — Conception de systèmes urbains durables

Dans la foulée de la série de cours sur le Développement durable des bâtiments au Canada, l'IRAC a élaboré son premier cours sur le *Développement durable des collectivités au Canada*. Le groupe Sheltair, de Vancouver, présente cet atelier d'une journée qui porte sur la conception de systèmes urbains durables, à la lumière de l'expérience acquise lors d'un projet mené à l'échelle internationale qui s'est échelonné sur neuf ans. Les participants auront l'occasion d'examiner les idées nouvelles, les plans et les processus issus de l'expérience, ainsi que les « leçons » qui en ont été tirées.

• La pierre naturelle et le marbre dans l'architecture moderne

Alliant l'information technique la plus récente aux techniques de conception, ce cours présente un survol de l'industrie de la pierre au Canada et présente

l'information sur la technologie des ensembles muraux et des enveloppes de bâtiment en pierre. Le cours est offert en collaboration avec Gillis Quarries Limited du Manitoba, et les principaux animateurs sont : Mike Hatzinkolas, FERO Corporation; Rob Assie, Tesella Stone Carvers; Mike Picco, Picco Engineering; Malcolm Holzman, de Holzman Moss Architecture, anciennement associé fondateur de Hardy Holzman Pfeiffer Associates, et auteur de *Stonework: Designing with Stone*.

• DDBC 302 — Bâtiment durable : photovoltaïques intégrés aux bâtiments

Autre cours de la populaire série DDBC. Ce cours présente un exposé des travaux récents de M. Ray Cole de la UBC sur les systèmes photovoltaïques intégrés aux bâtiments (BIPV). Conçu pour mieux faire connaître cette technologie émergente et prometteuse aux architectes, l'atelier est toutefois également ouvert aux ingénieurs et aux autres intervenants de l'industrie du design et de la construction. Tous les participants recevront un manuel de 35 pages sur les BIPV.



Prix d'excellence

L'IRAC a lancé un appel de candidatures pour ses Prix d'excellence — *Dessins d'exécution, Innovation en architecture, Cabinet d'architecte, Défenseur ou promoteur de l'architecture, Médaille des arts connexes* et, nouveauté cette année, *Prix du XX^e siècle*. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 novembre 2004.

Les candidatures pour l'attribution de la prestigieuse *Médaille d'or de l'IRAC* doivent quant à elles être déposées au plus tard le 31 décembre 2004. Remise depuis 1965, cette médaille souligne l'excellence des réalisations d'un architecte ou celle de travaux liés à l'architecture, que ce soit dans le domaine de la recherche ou de l'éducation.

Pour de plus amples renseignements, consultez www.raic.org.



Festival d'architecture de l'IRAC 2005

*Architecture, Art et Design urbain —
Celebrons la ville !*

Prevoyez des maintenant d'assister au Festival d'Edmonton, du 4 au 7 mai 2005.

Notez bien ces dates.

Outils d'aide à la pratique

Les membres seront intéressés de savoir que l'Institut élabore actuellement deux nouveaux documents d'aide à la pratique — un numéro de la série « Bâtitteur d'entreprise » portant sur la gestion des déchets de construction et le Supplément no 3 au Manuel canadien de pratique de l'architecture. Consultez régulièrement le site Web de l'IRAC pour en savoir davantage.